

13 DÉCEMBRE 2010



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 13 décembre 2010 à 20 h30 à la salle du Conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents les conseillers :

**RÉAL BRUNELLE
MARIE-CLAUDE CABANA
DIANE PERRON**

**MARIE-ÈVE LAGACÉ
JACQUES LAPENSÉE
ANIE PERRAULT**

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement, et Monsieur **RICHARD JOYAL**, directeur des finances, trésorier et greffier par intérim, sont aussi présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-------------|----|---|
| 2010-12-647 | 1. | Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du budget du 13 décembre 2010 |
| 2010-12-648 | 2. | Adoption du budget pour l'exercice financier 2011 |
| 2010-12-649 | 3. | Adoption du programme triennal d'immobilisations, 2011-2012-2013 |
| 2010-12-650 | 4. | Adoption du règlement numéro 976-2010 intitulé « Règlement décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2011 » |
| N.M. | 5. | Période de questions |

13 DÉCEMBRE 2010

2010-12-651 6. Levée de la séance

LE GREFFIER PAR INTÉRIM

RICHARD JOYAL

2010-12-647

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 13 DÉCEMBRE 2010**

IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT
APPUYÉ PAR DIANE PERRON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du budget du Conseil municipal du 13 décembre 2010, sans modification.

ADOPTÉE

2010-12-648

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que déposé, le budget des revenus et des dépenses pour l'année 2011 au montant de **VINGT ET UN MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE-SEPT MILLE DOLLARS (21 447 000 \$)** :

BUDGET 2011

	Budget 2011	%	Budget 2010	%	Écart	%
REVENUS						-
TAXES						
Taxes résidentielles (1)	8 102 140 \$	37,78%	7 088 890 \$	36,66%	1 013 250 \$	14,29%
Rabais de taxes	(70 170) \$	-0,33%	(45 070) \$	-0,23%	(25 100) \$	55,69%
Taxes six logements et plus (1)	213 110 \$	0,99%	201 810 \$	1,04%	11 300 \$	5,60%
Taxes exploitations agricoles enregistrées (1)	177 100 \$	0,83%	140 740 \$	0,73%	36 360 \$	25,83%
Taxes sur les terrains vagues desservis (1)	473 100 \$	2,21%	424 110 \$	2,19%	48 990 \$	11,55%

13 DÉCEMBRE 2010

Taxes sur les immeubles non résidentiels (1)	3 536 100 \$	16,49%	3 007 350 \$	15,55%	528 750 \$	17,58%
Taxes industrielles (1)	2 885 190 \$	13,45%	2 951 750 \$	15,26%	(66 560) \$	-2,25%
Eau (2)	1 515 920 \$	7,07%	1 417 320 \$	7,33%	98 600 \$	6,96%
Matières résiduelles (2)	784 590 \$	3,66%	725 870 \$	3,75%	58 720 \$	8,09%
Traitement des eaux usées (2)	607 460 \$	2,83%	574 730 \$	2,97%	32 730 \$	5,69%
Fosses septiques (2)	54 820 \$	0,26%	53 350 \$	0,28%	1 470 \$	2,76%
Taxes de secteur	135 770 \$	0,63%	133 550 \$	0,69%	2 220 \$	1,66%
Total des taxes et des tarifications	18 415 130		16 674 400 \$	86,23%	1 740 730 \$	10,44%
					-	\$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	57 330 \$	0,27%	56 260 \$	0,29%	1 070 \$	1,90%
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES (3)	2 660 320 \$	12,40%	2 323 950 \$	12,02%	336 370 \$	14,47%
TRANSFERTS (4)	314 220 \$	1,47%	283 390 \$	1,47%	30 830 \$	10,88%
	21 447 000					
TOTAL DES REVENUS	\$ 100,00%		19 338 000 \$	100,00%	2 109 000 \$	10,91%
<u>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>						-
ADMINISTRATION GÉNÉRALE (5)	2 453 680 \$	13,40%	2 265 900 \$	14,19%	187 780 \$	8,29%
SÉCURITÉ PUBLIQUE (6)	4 036 440 \$	22,04%	3 723 600 \$	23,32%	312 840 \$	8,40%
TRANSPORT (7)	2 967 010 \$	16,20%	2 492 360 \$	15,61%	474 650 \$	19,04%
HYGIÈNE DU MILIEU (8)	2 684 300 \$	14,65%	2 455 560 \$	15,38%	228 740 \$	9,32%
						-
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT (9)	33 200 \$	0,18%	49 440 \$	0,31%	(16 240) \$	32,85%
LOISIRS ET CULTURE (10)	2 240 210 \$	12,23%	1 738 380 \$	10,89%	501 830 \$	28,87%
FRAIS DE FINANCEMENT (11)	2 019 650 \$	11,03%	1 799 040 \$	11,27%	220 610 \$	12,26%
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 882 210 \$	10,28%	1 445 000 \$	9,05%	437 210 \$	30,26%
	18 316 700\$	100,00%	15 969 280\$	100,00%	2 347 420 \$	14,70%
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	3 130 300\$	14,60%	3 368 720\$	17,42%	(238 420) \$	-7,08%
<u>CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES</u>						
FINANCEMENT						
Remboursement de la dette à long terme	2 387 470 \$	100,00%	2 879 770 \$	100,00%	(492 300) \$	17,10%
TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	2 387 470 \$	100,00%	2 879 770 \$	100,00%	(492 300) \$	17,10%
<u>AFFECTATIONS</u>						
Activités d'investissement	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%
Surplus accumulé affecté	-	0,00%	(55 070) \$	-11,26%	55 070 \$	
Réserve financière - Fonds de roulement	340 600 \$	45,85%	302 100 \$	61,79%	38 500 \$	12,74%
Réserve financière - Eau et Égout	402 230 \$	54,15%	241 920 \$	49,48%	160 310 \$	66,27%
Total affectations	742 830 \$	100,00%	488 950 \$	100,00%	253 880 \$	
Surplus (déficit) de l'exercice à des fins budgétaires	0\$		0\$			

ADOPTÉE

13 DÉCEMBRE 2010

2010-12-649

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2011-2012-2013

IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que déposé, le *Programme triennal d'immobilisations*, pour les années 2011-2012-2013:

Programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013

DESCRIPTION	COÛTS	COÛTS	COÛTS	TOTAL
	2011	2012	2013	
ADMINISTRATION				
Aménagement du Technoparc et du parc de l'Innovation	45 000 \$	50 000 \$		95 000 \$
Mise à jour et remplacement de logiciel de gestion	113 800 \$		25 000 \$	138 800 \$
Réorganisation des archives	54 920 \$			54 920 \$
Aménagement d'espaces de travail à l'hôtel de ville	70 000 \$			70 000 \$
Équipements informatiques	10 100 \$	102 600 \$		112 700 \$
Numériseur et traceur de plans		25 000 \$		25 000 \$
ADMINISTRATION - TOTAL	293 820 \$	177 600 \$	25 000 \$	496 420 \$
POLICE				
Véhicules de patrouille	78 440 \$	36 870 \$	36 870 \$	152 180 \$
Équipements spécialisés	16 750 \$	10 700 \$	25 960 \$	53 410 \$
Remise extérieure et sécurisation des installations	15 450 \$	15 000 \$		30 450 \$
POLICE - TOTAL	110 640 \$	62 570 \$	62 830 \$	236 040 \$
INCENDIE				
Borne-fontaine sèche	10 900 \$	15 000 \$		25 900 \$
Véhicule pour officier en devoir	22 500 \$			22 500 \$
Logiciel de recherche et cause d'incendie	1 470 \$			1 470 \$
Équipements spécialisés		45 000 \$	15 000 \$	60 000 \$
Habits de combat d'incendie	26 400 \$			26 400 \$
INCENDIE - TOTAL	61 270 \$	60 000 \$	15 000 \$	136 270 \$
LOISIRS				
Aménagement d'une salle polyvalente dans la nouvelle école	100 000 \$			100 000 \$
Aréna - conversion du chauffage des gradins	36 000 \$			36 000 \$

13 DÉCEMBRE 2010

Réhabilitation du grand terrain de soccer au parc Alain-Paquette	48 000 \$			48 000 \$
Aménagement de parc - Domaine André et du Boisé	67 000 \$			67 000 \$
Aménagement d'un terrain synthétique de soccer		1 500 000 \$		1 500 000 \$
Aménagement de terrains de tennis		361 040 \$		361 040 \$
LOISIRS - TOTAL	251 000 \$	1 861 040 \$		2 112 040 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Réfection de la toiture - Usine de filtration	80 000 \$			80 000 \$
Équipements spécialisés - Usine de filtration	144 000 \$	132 300 \$		276 300 \$
Remplacement du système de contrôle - Usine de filtration	446 500 \$			446 500 \$
Réfection de la clôture de la station d'épuration	65 000 \$			65 000 \$
Vidange des boues de la station d'épuration		115 200 \$		115 200 \$
HYGIÈNE DU MILIEU - TOTAL	735 500 \$	247 500 \$		983 000 \$
ORGANISATION DU TERRITOIRE & DÉV. DURABLE				
Étude de configuration pour le boulevard de Bromont	80 000 \$			80 000 \$
Nouveaux conteneurs enfouis - Hôtel de Ville	16 340 \$			16 340 \$
Logiciel de gestion des actifs municipaux	23 630 \$			23 630 \$
ORG. DU TERRITOIRE & DÉV. DURABLE - TOTAL	119 970 \$			119 970 \$
TRAVAUX PUBLICS				
Réfection du chemin Compton (secteur vieux-village)	1 232 000 \$			1 232 000 \$
Réfection des rues - pavage majeur	1 009 500 \$	950 000 \$	1 075 000 \$	3 034 500 \$
Parc véhiculaire	180 000 \$			180 000 \$
Travaux divers aux ateliers municipaux	90 500 \$			90 500 \$
Réfection d'infrastructures - plan directeur & plan d'intervention (eau et égout)	3 410 200 \$	2 350 000 \$	2 000 000 \$	7 760 200 \$
Pavage suite aux ententes avec les promoteurs	267 770 \$	168 430 \$	70 000 \$	506 200 \$
Équipements spécialisés aux ateliers municipaux	105 500 \$			105 500 \$
Route et passage à niveau lien routier Champlain - John-Savage	300 000 \$			300 000 \$
Piste cyclable chemin de Gaspé	82 730 \$	139 400 \$		222 130 \$
Bande cyclopédestre le long des routes	235 000 \$	150 000 \$		385 000 \$
Équipements spécialisés pour les sentiers	45 000 \$			45 000 \$
Entente - pavage avec Brigham	200 000 \$	200 000 \$		400 000 \$
Réhabilitation de chemins de gravier	500 000 \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$	3 500 000 \$
Prolongement de la piste cyclable (Bromont-Adamsville)	150 000 \$			150 000 \$
Construction d'un abri à sel et abrasifs		250 000 \$		250 000 \$
Réhabilitation d'un ponceau - boul. de Bromont		135 000 \$		135 000 \$
Pavage piste cyclable La Villageoise	25 000 \$			25 000 \$
TRAVAUX PUBLICS - TOTAL	7 833 200 \$	5 842 830 \$	4 645 000 \$	18 321 030 \$

13 DÉCEMBRE 2010

GRAND TOTAL	9 405 400 \$	8 251 540 \$	4 747 830 \$	22 404 770 \$
FINANCEMENT				
Emprunt	7 410 200 \$	7 231 620 \$	4 172 750 \$	18 814 570 \$
Fonds de roulement	354 400 \$	210 170 \$	92 830 \$	657 400 \$
Fonds des parcs	40 000 \$			40 000 \$
Réserve financière - eau & égouts	191 000 \$	247 500 \$		438 500 \$
Réserve financière - carrières & sablières	350 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	750 000 \$
Subventions gouvernementales	544 500 \$	272 250 \$	272 250 \$	1 089 000 \$
Contributions autres municipalités	136 300 \$	40 000 \$	10 000 \$	186 300 \$
Surplus accumulé	379 000 \$	50 000 \$		429 000 \$
TOTAL DU FINANCEMENT	9 405 400 \$	8 251 540 \$	4 747 830 \$	22 404 770 \$

ADOPTÉE

2010-12-650

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 976-2010 INTITULÉ
« RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE
TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES
MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2011 »**

ATTENDU QUE le Conseil doit préparer et adopter le budget de la Ville de Bromont pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus aux moins égaux aux dépenses qui y figurent, le tout conformément à l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)* ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable une copie du règlement numéro 976 2010 intitulé « Règlement décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2011 » ;

ATTENDU QU'un avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné, sous le numéro 2010-12-601, à la séance ordinaire du Conseil tenue le 6 décembre 2010, par Monsieur le conseiller **JACQUES LAPENSÉE**.

ATTENDU QUE le greffier par intérim a fait la lecture dudit règlement numéro 976-2010 ;

ATTENDU QUE ledit règlement est disponible pour la population ;

IL EST PROPOSÉ PAR **MARIE-CLAUDE CABANA**
APPUYÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

13 DÉCEMBRE 2010

D'adopter, tel que rédigé et sans modification, le règlement numéro 976-2010 intitulé « Règlement décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2011 ».

D'autoriser la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier par intérim, ou en son absence le greffier adjoint, à signer ledit règlement.

ADOPTÉE

N.M

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Monsieur Jean Noël questionne les membres du Conseil, à savoir :
 - De quelle façon se fait le financement des emprunts municipaux ?
 - Concernant l'évaluation foncière, comment se fait l'évaluation des propriétés par l'évaluateur ?

- Madame Henriette Messier questionne les membres du Conseil, à savoir :
 - Comparativement à une dette de 3 700 \$ par habitant pour la Ville de Mascouche, quelle est la dette par habitant à la Ville de Bromont ?

2010-12-651

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**
APPUYÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

13 DÉCEMBRE 2010

RICHARD JOYAL, GREFFIER PAR INTÉRIM